

Grandmaison, épouse de Jacques de Cailhault de la Tesserie, déjà propriétaire du fief de Chavigny, "la quantité de terre qui se trouvera entre la concession faite aux Pauvres de l'hôpital de Québec (la seigneurie des Grondines) jusqu'à celle de Chavigny."

Ce titre de concession est publié à la page 15 des *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*.

De son mariage avec M. Chavigny de Berchereau, Eléonore de Grandmaison avait eu cinq filles et un fils, François Chavigny de la Chevrotière. Le 7 avril 1674, par acte passé devant Mtre Romain Becquet, Eléonore de Grandmaison échangeait avec son fils le fief et seigneurie que lui avait accordé l'intendant Talon le 3 novembre 1672 pour une habitation "size en l'île d'Orléans, seigneurie de Beaulieu, contenant quatre arpents de terre de front du côté du nord "

Le fief prit dès lors le nom de la Chevrotière qu'il a conservé depuis.

En résumé, ce qu'on a appelé le fief La Tesserie est le fief de la Chevrotière. L'erreur provient probablement du fait que lors de la concession de ce fief par Talon, le 3 novembre 1672, Eleonore de Grandmaison était l'épouse de Jacques de Cailhault de la Tesserie.

P. G. R.

ROBERT GIFFARD ÉTAIT-IL MÉDECIN ? (XXI, VIII, p, 235). Où trouve-t-on la preuve que Robert Giffard, premier seigneur de Beauport, était médecin ?

Nous n'avons pas vu la commission ou les lettres-patentes permettant à Robert Giffard d'exercer l'art de la médecine. Si le seigneur de Beauport a apporté ce document dans la Nouvelle-France il y a longtemps qu'il est disparu car il n'a été mentionné par aucun de nos chercheurs. Mais à l'aide des *Relations des Jésuites* et du *Journal* des mêmes Pères il est facile d'établir que Giffard était médecin.

Nous lisons dans la *Relation* de 1640-1641 :

"Une jeune femme chrétienne pensant mourir en ses couches et sa petite fille, nouvellement née, était si malade que les femmes sauvages disaient qu'elle s'en allait expirer ; le père et la mère de l'enfant promirent à Dieu qu'elle serait toujours vierge, c'est-à-dire qu'ils la fe-